

LE GOUVERNEUR HEARD PASSANT LES TROUPES EN REVUE DEVANT LE CABILDO.

Le Secrétaire Américain lira en anglais l'acte définissant les pouvoirs des Commissaires américains, et le secrétaire français lira l'acte autorisant Lussat à livrer la Louisiane aux Etats-Unis. Déclaration de Lussat de la remise formelle du territoire aux commissaires américains. Pendant la durée de ces cérémonies, tout le monde sera debout.

Lussat remettra les clefs de la ville de la Nouvelle-Orléans; puis il relèvera la Louisiane de son serment d'allégeance.

Le procès-verbal de cette dernière cérémonie sera lu; puis le discours qu'a prononcé le Gouverneur Claiborne en la circonstance sera lu.

Le gouverneur Heard annoncera alors que les cérémonies sont closes.

Le Gouverneur, les personnages officiels et les invités se rendront sur la balcons central du Cabildo, rue St-Pierre, et s'y placeront comme suit: le Maire, le Gouverneur de la Louisiane, le Représentant de la Louisiane; tous les trois prendront la parole; et la cérémonie se terminera par la lecture de la Proclamation du Gouverneur Claiborne.

Le drapeau américain sera arboré sur la Place Jackson, les bandons de la Cathédrale seront mis en branle et l'Artillerie Washington tirera sur la levée un salut, auquel répondront les navires de guerre dans le port, et les troupes de terre présenteront les armes.

A l'Hôtel de Ville.

La réception à l'Hôtel de Ville a été remarquable.

Sur le grand escalier de la façade était installé la musique de la Washington Artillery conduite par le professeur Wuensch. Le cadron de la Louisiane, en khaki, rangé en face, ajoutait à l'éclat du tableau.

Jamais l'édifice municipal n'avait été le témoin d'une pareille commémoration historique.

De distingués Français du lointain Canada, le président Francis, de l'Exposition de St Louis, accompagné de plusieurs personnages, M. Jusserand, ambassadeur de France à Washington, Senor O'Donnell, consul d'Espagne à la Nouvelle-Orléans, représentant son gouvernement, l'amiral Wise, de la marine des Etats-Unis, représentant le gouvernement américain, et plusieurs de ses officiers, le capitaine Lemogne, commandant du croiseur français "Jurien de la Gravière", de nombreux fonctionnaires et citoyens louisianais, y compris le gouverneur Heard et les membres de son état major en grand uniforme, le lieutenant-gouverneur Estopinal, les membres du conseil municipal et de la Société Historique étaient réunis.

Le salon du maire était parfaitement décoré. Les visiteurs étrangers en ont admiré les tableaux, surtout les portraits du roi Louis et de la reine Anne, d'après qui la Louisiane fut nommée.

Du salon du maire les distingués visiteurs ont été conduits à la salle des séances du conseil, qui était également décoré.

Tous les invités étant installés, le maire Capdevielle, en termes empreints de la plus aimable cordialité, leur a souhaité la bienvenue et a remercié la Société historique de la Louisiane de l'excellent programme qu'elle avait préparé.

M. Capdevielle s'est exprimé ainsi:

Messieurs,

Au nom du conseil municipal et des fonctionnaires de la ville de La Nouvelle-Orléans je veux dire un mot, et c'est un mot de remerciement à la Société historique de la Louisiane qui a préparé un si magnifique programme pour la célébration du centenaire. Je désire particulièrement le remercier, parce que la première partie du programme d'aujourd'hui s'exécute dans la salle du conseil, où les membres traitent toutes les affaires de cette grande ville dont les progrès sont rapides. Cette ville, comme vous le voyez, se développe, car il me semble que chacun doit voir qu'elle se développe chaque jour et chaque heure, et en conséquence les travaux et les devoirs du conseil doivent devenir de plus en plus ardu, parce qu'ils doivent forcément augmenter avec le développement de la ville.

Messieurs, je vous propose de boire à la santé de Messieurs, les représentants de la France et de l'Espagne, les représentants du Canada et de notre propre pays qui sont venus nous aider à célébrer le centième anniversaire de la cession de la Louisiane par la France aux Etats-Unis, et je désire vous remercier et vous souhaiter à tous la plus cordiale bienvenue.

Alors, en un groupe, l'ambassadeur Jusserand, le consul O'Donnell, le président Francis, le gouverneur Heard, le lieutenant-gouverneur Estopinal, le maire Capdevielle, l'amiral Wise, le juge Nicholls, le capitaine Lemogne et le président Fortier ont choqué leurs verres.

Puis les visiteurs, précédés d'une musique, se sont dirigés vers les voitures qui les attendaient pour les conduire au musée colonial.

Le gouverneur s'est installé dans la première voiture avec l'ambassadeur Jusserand et le maire Capdevielle dans la seconde avec le consul espagnol O'Donnell.

Inauguration du Musée colonial.

Le musée colonial a été inauguré hier à l'ancien archevêché, à l'angle des rues de Chartres et des Ursulines. M était plus de midi quand le cortège, précédé d'un détachement de cavalerie, est arrivé.

Au seuil de palais archevêque a reçu les distingués visiteurs, serrant la main à chacun d'eux.

Pendant la matinée de nombreux curieux avaient visité le musée, qui renferme des souvenirs historiques du plus haut intérêt.

A midi et quelques minutes le maire Capdevielle a ouvert la cérémonie en souhaitant la bienvenue aux représentants des gouvernements de la France, de l'Espagne et des Etats-Unis et aux visiteurs de divers Etats de l'Union, puis il a présenté le professeur Alcée Fortier, président de la Société Historique, qui a prononcé un éloquent discours que faute de place nous ne pouvons publier aujourd'hui, mais que nous publierons mardi.

Des applaudissements répétés ont salué la péroraison du discours du président Fortier, et après l'exécution d'un morceau de musique le maire Capdevielle a déclaré le musée formellement ouvert.

La visite du musée a commencé aussitôt sous la conduite d'un comité spécial, puis le cortège s'est reformé pour se rendre au Cabildo.

Au Cabildo.

Devant le Cabildo s'élevait une vaste plateforme gaiement décorée de drapeaux américains, français et espagnols et d'écrans aux mêmes couleurs. C'est là que s'installèrent les distingués personnages devant prendre part à la cérémonie après leur arrivée au musée au milieu des acclamations de la foule.

En termes excellents, empreints d'une haute dignité le gouverneur Heard a souhaité la bienvenue à tous, puis a présenté M. Jusserand, ambassadeur de la République Française à Washington, représentant son gouvernement au fêtes du centenaire.

M. Jusserand a parlé en français avec une haute éloquence, et a captivé ses auditeurs.

M. Jusserand s'est exprimé ainsi:

C'est pour moi un grand honneur que de prendre la parole dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, française de nom, française d'origine et, peut-être, m'est il permis de dire, avec quelque chose de français aussi dans le cœur.

Je pense qu'en vérité, il m'est permis de parler ainsi d'elle, car ce n'est rien dire qui soit en opposition avec son loyalisme américain: c'en est, au contraire, la confirmation. Toutes les villes américaines n'ont-elles pas un sentiment de sympathie pour l'antique et vaillant pays qui fut l'amal des heures sombres? Je ne connais pas d'Américain qui n'ait en son âme un sentiment ami pour la France; je ne connais pas de Français qui n'ait

au fond du cœur un sentiment ami pour l'Amérique. Un Américain qui va en France est à peine dépayisé, il se trouve entouré d'ami comme il est naturel nous descendons les uns et les autres de ces vaillants qui livrèrent ensemble le noble combat pour l'indépendance nationale et pour la liberté individuelle.

Souvenir chaleureux et attendri gardé à l'ancienne patrie, loyalisme sincère et éprouvé vis-à-vis de la patrie américaine: c'est toute l'histoire de la Nouvelle-Orléans. Nul ne le contestera qui se rappellera ce que furent faire, dès la première heure, sous la bannière d'Andrew Jackson, les soldats et les officiers du régiment créole, au 8 janvier 1815.

On se battit, une fois de plus ce jour-là, pour la cause sacrée de l'indépendance, et on se fit au son de la Marseillaise et du chant du départ.

Il y a quelques années, la République française, décida de faire graver un coin nouveau pour ses mérites. Elle s'adressa aux maîtres médailleurs les plus illustres et de leurs mains sortirent des chefs d'œuvre pour les différentes monnaies. Pour l'une des plus humbles pièces d'argent la commande avait été donnée au célèbre graveur Roty. Il lui vint à l'idée de représenter la France en semeuse, jetant le grain à petites poignées, au soleil levant. L'effet fut immédiat: la France entière se reconut. La France certes ne dédaigne pas les belles et abondantes moissons; mais, et c'est là le plus pur de sa gloire, elle aime mieux encore semer que moissonner. Une France représentée en semeuse n'est pas seulement enthousiasmée personnellement, elle doit semer tout le monde; elle devient chaque jour davantage l'emblème classique de la patrie: elle a passé des petites monnaies aux grandes et des grandes aux timbres. Elle parcourra encore bien du chemin.

Et dans cette image, la France est reconnue et avec raison, tout son passé, son présent, son avenir ont été exprimés par un geste: telle elle fut, telle elle sera: son sang ne saurait mentir. De cette main tendue vers le soleil qui se lève, vers l'aube quelquefois des grains les plus féconds qui aient jamais été semés. Elle a jeté au vent la semence graine, et cette graine a germé. Elle a vécu à l'abri et la

molette a poussé, elle a semé sur notre sol, elle a semé aussi aux plaines d'Amérique, aux vallées d'Italie, aux champs de Mexique, ailleurs encore, et partout la graine a poussé.

Qu'étaient-ce que Descartes, Pascal, Pasteur? Qu'étaient-ce que La Fayette, ce Français qui fut Général Américain? Chacun à sa manière, tout comme votre illustre Washington, le modeste des grands citoyens, c'étaient des semeurs. C'étaient pas des moissonneurs: ils ont moissonné, c'a été de la gloire, c'a été de la reconnaissance humaine: biens intangibles, plus précieux qu'aucun autre.

De tous les grains de toutes les terres qu'à jamais semées à France, au delà de ses frontières et des mers, nulle n'est plus belle que votre ville, cette perle du Grand Fleuve. Elle doit l'existence à ces vaillants semeurs de bled qui descendirent aux XVIIème et XVIIIème siècles, la terre mystérieuse et inconnue du Mississippi, jadis, par son cours de villes françaises: parmi eux le plus digne d'admiration, votre Bienvenu, qu'aucun revers ne put jamais désourager et qui garda, au milieu des pires déastres, sa foi dans l'avenir.

Je ne rejette d'une famille Dreyfus, mais je rejette, un des quatre enfants de Charles. Le N° 1 et quatorze dont douze étaient des garçons, dont peut-être un laissé leur trace dans l'histoire, dont trois se succédèrent en guerre et trois furent Gouverneurs de provinces, ce père de la Louisiane, assis sur une rive au large de la Nouvelle-Orléans, qui a été écrite, en des maisons qui n'attendent pas à l'abri des serpents, soudés tels qu'ils étaient pas à l'abri de la peste, ce qui devait être un jour votre radieuse cité. Dix ans après la fondation, il entendait avec fierté chanter par les rues de sa ville une chanson qu'il était dit.

SUITE A LA 7ème PAGE.

TEMPERATURE
Du 19 décembre 1903.

Thermomètre de E. et L. CLAUDEL, Opticiens
No 121 rue Carondelet.

Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin.....60	16
Midi.....74	23
8 P. M.....72	22
6 P. M.....70	21

le rapport de Victor Mercier, le rapporteur de la commission et un des directeurs du ministère de la justice, sur l'examen des nouveaux documents du procès.

On s'attend à ce qu'une décision soit prise à la fin de la semaine prochaine.

Dans l'intervalle les journaux sensationnels prédisent la réintégration de Dreyfus.

La "Patrie" dit qu'il sera fait colonel d'artillerie et nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.

Ces rapports ne sont pas pris au sérieux et paraissent indiquer simplement que les chances sont en faveur de Dreyfus.

Réunion de la commission Dreyfus.

Paris, 19 décembre.—La commission de Dreyfus se réunira de nouveau mercredi pour recevoir

LES FETES DU CENTENAIRE.

Brillante réception à l'Hôtel de Ville.

INAUGURATION DU MUSEE COLONIAL.

LA CEREMONIE AU CABILDO.

REVUE MILITAIRE.

PROGRAMME OFFICIEL

Dimanche, 20 décembre.

9:45 A. M.—Messe Pontificale et Te Deum chantée à la Cathédrale St-Louis: portes ouvertes à l'honneur: cartes d'entrée requises.

11:50 A. M.—Clôture des cérémonies.

Cérémonies du Centenaire

Les Personnes officielles et invités se réuniront sous l'Arcade du Cabildo, et seront reçus par un comité dans la "Sala Capitola", salle de la Cour Suprême. Sous le portique de la Cour Suprême prendront place le Maire, l'ex Gouverneur Francis, le Représentant de l'Espagne, le Gouverneur Heard, l'Ambassadeur de France, le Représentant des Etats-Unis, les Gouverneurs d'autres Etats, les Juges.

Midi—Le canon annoncera le départ, de coin des rues Decatur et St Pierre, de MM. Charles F. Claiborne et Theodore Wilkinson, dont les grands pères étaient les Commissaires Américains chargés de

présider au transfert du Territoire en 1803. Ces messieurs seront accompagnés par M. Jas S. Zacharie, représentant le secrétaire Wadsworth. Ils se rendront au Cabildo sous l'escorte des Gardes Continentaux, musique en tête.

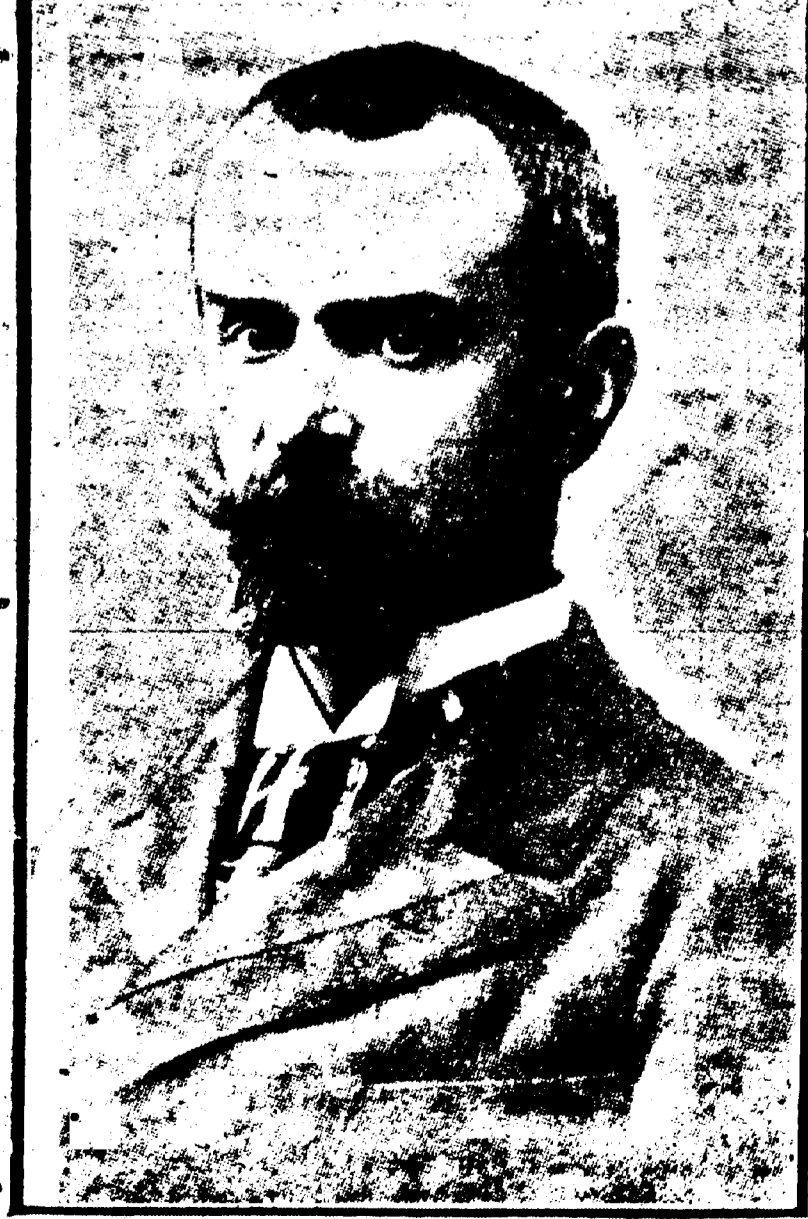
12:05—Réception des Commissaires par le Maire, le Conseil Municipal et M. Alcée Fortier, représentant le commissaire français, Lussat, le préfet colonial. Devant la table réservée aux avocats, se tiendront les commissaires, Théo. S. Wilkinson, Fortier, Claiborne; les secrétaires Chas T. Soulat, représentant Daugeot, et Jas. S. Zacharie, représentant Wadsworth.

Le gouverneur expliquera le caractère des cérémonies, il dira qu'elles ont pour objet de représenter celles qui eurent lieu il y a cent ans à l'occasion du transfert du territoire louisianais.

Le Commissaire Lussat, lui aussi, expliquera l'objet des cérémonies, mais en français.

Le Secrétaire Wadsworth lira en anglais le Traité de cession.

Le secrétaire Daugeot lira en français le document autorisant Lussat à recevoir la Louisiane pour la France de la part de l'Espagne.



M. J. J. JUSSERAND.

Ambassadeur de France aux Etats-Unis



M. PIERRE RICHARD.

Consul Général de France. Président d'honneur du Club Sportif de la Nouvelle-Orléans.